



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)
SECTION DEPARTEMENTALE DE L'AIN

Reyrieux, le 30 août 2018

A

Monsieur Jean Claude DESCHIZEAUX

Président de la Communauté de Communes

Val de Saône Centre

Le Grand Rivollet 01090 MONCEAUX

Objet : Conférence sur la LOI de PROGRAMMATION MILITAIRE 2019 – 2025

Pièce jointe : Flyer sur la conférence

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ses activités, la section départementale des membres de l'Ordre National du Mérite de l'Ain, organise une conférence sur la LOI de PROGRAMMATION MILITAIRE 2019 – 2025, le vendredi 5 octobre 2018 à 19 h 00, à la salle des fêtes de Trévoux, boulevard des Combattants.

Cette conférence sera réalisée par Monsieur Charles de la Verpillière, vice-président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées.
L'entrée est gratuite.

J'ai l'honneur de vous convier à cette conférence, ainsi que les personnes de la Communauté intéressées par le sujet traité.

Je vous demande de bien vouloir communiquer ces éléments aux communes de votre Communauté, en leur en leur demandant de :

- les télécharger sur le site internet de la commune
- rappeler l'évènement à partir du 1^{er} octobre 2018, sur le ou les panneaux publicitaires électroniques,
- de diffuser au plus tôt l'information aux associations de leur Communes.

Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la conférence.

Pour des raisons d'organisation, je vous demande et leur demande, de bien vouloir confirmer leur présence à l'adresse email suivante : onm01@laposte.net ou par SMS au 0662585146.

Veuillez agréer Monsieur le Président nos sincères et respectueuses salutations.

Pour le président Daniel POBEL

Le délégué du secteur de Trévoux – Jassans – Thoissey

Daniel JUMEAUCOURT



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DEPARTEMENTALE DE L'AIN

La LOI de PROGRAMMATION MILITAIRE 2019 – 2025

CONFERENCE



Salle des fêtes de TREVOUX

Boulevard des combattants
(entrée gratuite)

La loi de programmation militaire (LPM) 2019 – 2025 amorce une remontée en puissance de nos armées, en effectifs et en matériels. Pour y parvenir, les budgets devraient augmenter jusqu'à atteindre 2 % du PIB.

Les promesses pourront-elles être tenues ... ?

Le verre de l'amitié sera partagé à l'issue de la conférence

Pour faciliter l'organisation, merci de signaler votre participation à : secretaire.onm01@laposte.net